



Le fil Inf'eau

Octobre 2022



Mes chers amis,

Je me devais de faire un focus sur cet été torride...

Nous avons annoncé dès la première réunion au comité départemental de gestion de l'eau du 10 Juin que nous nous dirigeons vers une sécheresse programmée pour cet été 2022.

L'alerte nous avait été donnée par les pêches de sauvetages organisées avec plus d'un mois d'avance sur notre calendrier traditionnel. Une année particulière donc avec des assècs de cours d'eau jamais vus notamment sur des têtes de bassins versants. Les pêcheurs ont été quasi les seuls comme d'habitude à s'émouvoir de cette situation. Grâce à leurs actions et celles de la Fédération, le pire a pu être évité par endroit et plus particulièrement sur les secteurs de première catégorie piscicole.

Qu'il me soit quand même ici permis de remercier quelques partenaires et parfois des personnes en particulier grâce à leur vision de l'intérêt général nous ont permis peut-être d'éviter le pire. Je ne les citerais pas, mais ils se reconnaîtront. La venue du Ministre de la transition écologique dans notre département m'a permis d'insister sur certaines mesures pouvant nous aider à nous adapter, comme la remise en état des zones humides et le reméandrage de nos cours d'eau ; des solutions basées sur les capacités de la nature à stocker de l'eau et à nous la rendre quand nous en avons besoin.... Mais cela, nous l'avions oublié.

Une meilleure anticipation des mesures de gestion et d'économie d'eau devra guider nos décisions dans l'avenir afin de réussir notre adaptation à un phénomène qui risque de devenir une norme climatique.

Tous les acteurs concernés par la gestion de l'eau doivent d'ores et déjà se mettre autour de la table pour définir les meilleures stratégies à venir car le pire est peut-être devant nous.

Votre Fédération départementale grâce à ses compétences techniques et sa vision d'intérêt général est prête à prendre sa place dans les discussions et à amener comme d'habitude tout élément objectif permettant de prendre les meilleures décisions.

Halieutiquement,



Votre Président Fédéral David FERNANDEZ

Visite du Ministre de la Transition Écologique



Nous avons eu l'honneur d'accueillir sur les bords de l'Orbiel le mardi 23 août Monsieur Béchu, ministre de la Transition écologique. En tournée dans le département en vue de rencontrer de nombreux acteurs du territoire concerné de manière directe par la gestion de l'eau, il semblait donc tout indiqué que notre ministre rencontre la Fédération. Nous avons pu à cette occasion lui présenter notre implication dans un contexte de sécheresse historique. La mise en avant de notre réseau associatif pour la veille environnementale comme lanceur d'alerte a été à cette occasion saluée. Une manière originale de mettre en avant notre Fédération et l'ensemble des bénévoles qui la compose et qui humblement oeuvre au quotidien pour faire en sorte que notre écosystème aquatique ne soit pas systématiquement écarté des discussions politiques qui concernent

directement la gestion de l'eau dans l'intérêt général.



Assemblée Générale Extraordinaire

Ce jeudi 29 septembre s'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Fédération en vue de valider quelques évolutions réglementaires applicables en 2023.

En effet, lors de cette assemblée, plusieurs points ont été débattus, il en ressort les éléments suivants :

- Évolution du règlement intérieur avec notamment la mesure phare visant à interdire la pêche les jours (jeudis et vendredis) de déversement en parcours surdensitaires ;
- Abandon de la mesure spécifique à la montagne noire, vous pourrez désormais pêcher comme dans le reste du département ;
- Extension de la pêche de nuit de la Carpe à l'ensemble du fleuve Aude en seconde catégorie ;
- Extension de la pêche du carnassier au leurre dans le Canal du Midi avec remise à l'eau obligatoire du brochet pendant sa fermeture nationale (30 janvier-30 avril). En accompagnement, des réserves temporaires et aménagement de frayères sont en projet pour l'année prochaine ;
- Évolution du quota salmonidés : 5 salmonidés dont 2 Ombres par pêcheur et par jour ;
- Évolution du quota Black-Bass et de sa taille légale de capture : 1 poisson par pêcheur et par jour de 30 cm minimum.

Toutes ces mesures sont en attente de validation par les services de l'État.



Du suivi du front de colonisation de l'Anguille d'Europe à la Restauration de la Continuité Écologique

L'Anguille Européenne est un poisson migrateur qui passe alternativement sa vie en milieu marin (où elle naît et se reproduit) et en eau douce (où elle se développe jusqu'à sa maturité sexuelle). Ce poisson autrefois abondant dans nos cours d'eau a vu ses effectifs globaux réduits de 90% sur les 50 dernières années. Ceci lui vaut aujourd'hui d'être classée en danger critique d'extinction sur la liste rouge des espèces menacées. Les causes de son déclin sont multiples: pollution, surexploitation, maladies mais aussi et surtout l'altération de la continuité écologique. Ce dernier point est particulièrement prégnant lors du cycle vital de l'Anguille en eau douce. La Fédération de pêche de l'Aude a depuis 2020 intégré plusieurs stations d'inventaires au réseau déjà existant à l'échelle du bassin versant Rhône Méditerranée en étroite collaboration avec l'Association Migrateurs Rhône Méditerranée. Ces opérations ont pour but de suivre dans le temps et l'espace les effectifs en Anguilles Jaunes en phase de montaison, afin d'appréhender la dynamique de la population. C'est ainsi que des stations sur les rivières Berre, Cesse, Orbiel ont été sélectionnées de par leur positionnement stratégique dans le département.

En effet, les Anguilles colonisent les cours d'eau depuis la mer et se retrouvent bloquées en grand nombre en aval des barrages et des seuils. Pour cette raison, les inventaires piscicoles sont complétés d'un diagnostic de franchissabilité au travers du calcul de l'Indice de Continuité Écologique (ICE). L'objectif de ces investigations complémentaires est de faire émerger à terme des solutions en faveur de la restauration de la continuité écologique auprès de nos partenaires techniques (SMMAR et Syndicats de Bassin) et de la conservation du poisson emblématique qu'est l'Anguille.



Comités de Gestion de l'eau

Cette année si particulière sur le plan climatique a eu des répercussions dans le fonctionnement de nos cours d'eau. Cela, dès le mois d'Avril, a nécessité une veille accrue de la part de nos pêcheurs, réelles sentinelles des cours d'eau. En effet, dès le printemps nous avons relayé les alertes de nos adhérents auprès des services de la préfecture en charge de la gestion de l'eau dans le cadre d'un comité spécifique. Plus de 20 opérations de sauvetage sur l'ensemble du département nous ont permis localement de limiter l'impact des assecs sur nos cours d'eau. Par endroit, les mortalités constatées nous ont permis d'appréhender l'ampleur du phénomène.

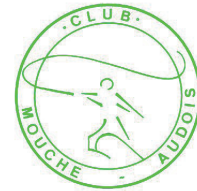
C'est donc avec des éléments factuels (photographies d'assecs) que nous avons participé à ces comités et pu faire entendre la voix de notre statut de protecteurs des cours d'eau. Plusieurs mesures de gestion ont été actées avec le soutien de l'ensemble des acteurs et notamment du Préfet avec le passage en crise dès le mois de Juin de certaines unités de gestion. Un retour d'expérience est prochainement prévu en Préfecture auquel nous siégerons et apporterons les éléments retenus sur cette année 2022 qui selon les ingénieurs de météo France sera une année normale dans le futur.

Le bouleversement pour notre département est rapide, profond et l'évolution de nombreuses activités devra prendre en compte le paramètre climatique comme une clé d'entrée pour survivre.

Les Clubs de pêche à l'honneur

FFPSed

Département de l'Aude



Les clubs de pêche du département sont de plus en plus dynamiques et proposent tout au long de l'année de nombreuses manifestations tel que sorties pêche, concours, animations ...



Que ce soit le Club Mouche Audois, Aude Fishing Club, Carpe Cité 11, CD11 (pêche au coup), tous nous accompagnent tout au long de nos sorties avec l'école de pêche et pour cela nous remercions grandement l'implication de leurs membres actifs.

Ils permettent d'apporter technicité et expérience, ce que les jeunes apprécient.



Bilan des interventions en milieu scolaire 2021-2022

Cette année, nos animateurs sont intervenus à 84 reprises auprès des maternelles, primaires, collèges et lycées du département.

Près de 900 élèves ont pu participer à des animations de sensibilisation aux milieux aquatiques, à la découverte de macroinvertébrés ainsi qu'à la découverte de la pêche.

Comme depuis de nombreuses années, le partenariat entre le lycée de Charlemagne et la Fédération de pêche de l'Aude a été renouvelé une nouvelle fois dans l'optique de pérenniser l'option pêche en eau douce au Baccalauréat.

Le projet à destination des collégiens a touché à sa fin début juin et avait pour finalité l'installation de radeaux végétalisés sur le lac de la Pène.

Les élèves de 6ème du Collège Saint Joseph de Limoux ont été mis à contribution pour la réalisation de ces aménagements piscicoles ainsi que du panneau d'informations. Un projet qui sera renouvelé avec un nouvel établissement cette année.



Retrouvez nous sur Facebook et notre site fedepeche11.fr
04.68.25.16.03